



### **VAL DE LIGNE : Attention aux arnaques à la rénovation !**

La communauté de communes du Val de Ligne est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat « OPAH Revitalis'action 2017-2023 » et, dans ce cadre, subventionne des travaux de rénovation (sous conditions).

Aujourd'hui, des entreprises peu scrupuleuses profitent de la situation. Souvent basées hors du département, en région parisienne ou dans le Sud Est de la France, ces entreprises démarchent et arnaquent les propriétaires de biens situés dans des zones bénéficiant d'aides à la rénovation en leur vendant des travaux inadaptés à leur besoin et à des tarifs excessifs. Les arnaques les plus courantes concernent des offres d'installation de panneaux solaires, de pompes à chaleur, de menuiseries, de montes-escaliers ou encore de nettoyage de toiture. Il est vivement conseillé de se méfier du démarchage téléphonique et à domicile et, surtout, de ne pas signer de bons de commande ou de devis sans être sûr que l'interlocuteur est un professionnel digne de confiance, qualifié et agréé.

En cas de doute, sur le territoire, SOLIHA Ardèche, animateur de l'OPAH du Val de Ligne (07 72 18 44 83), et/ou l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ardèche (04 75 35 87 34) sont là pour apporter un conseil neutre, gratuit et vous orienter vers les bons interlocuteurs.